

Un nouveau venu sur le littoral : le vison d'Amérique

Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas ici d'écrire un nouvel épisode à ce feuilleton qui, tout au long de l'été 1987, agita la presse bretonne qu'elle soit écrite, parlée ou télévisée, et qui eut pour star le vison d'Amérique, alias *Mustela vison*, mais de décrire une nouvelle étape dans la conquête de notre région par cet animal exotique.



Extraits de « Libération » et du « Télégramme », deux épisodes du feuilleton « vison ».

Attention, visons en cavale

C'est dans les années 1920 qu'il fut importé en France afin d'y être élevé pour sa fourrure dans des fermes spécialisées, au même titre d'ailleurs que le rat musqué puis le ragondin comme lui originaires d'Amérique du Nord. Mais c'est à partir des années 1960 que son élevage s'est développé en Bretagne, au point qu'aujourd'hui le Morbihan fournit à lui seul plus de la moitié des quelque 450 000 peaux de vison produites en France. Cette situation tient d'abord du fait que, par son alimentation, le vison est un bon transformateur de sous-produits des abattoirs et des ports de pêche, matière première peu coûteuse et particulièrement abondante localement.

Si génératrice de profits et créatrice d'emplois qu'elle soit, cette nouvelle activité économique a et aura sur l'environnement naturel des effets qu'il est indispensable de prendre en compte. C'est d'abord l'impact nocif sur la qualité de l'eau, du fait des rejets de lisiers. Mais il y a surtout les problèmes occasionnés par ces animaux qui, faute d'une protection suffisante, s'échappent des élevages et parviennent à faire souche dans nos campagnes. Dès 1975, Pierre Phélipot s'inquiète du phénomène et de son impact prévisible sur la vie sauvage, en particulier vis-à-vis de la faune piscicole dans les rivières à salmonidés, vis-à-vis du vison d'Europe, son cousin indigène dont le statut en France reste fort mal connu, vis-à-vis enfin de la loutre, sur la base d'études réalisées notamment en Grande-Bretagne. Plus récemment, et particulièrement cet été, la presse s'est fait

Bâtiments d'une visionnière à Priezic. La ferme est enclose par un simple grillage coudé à son sommet.

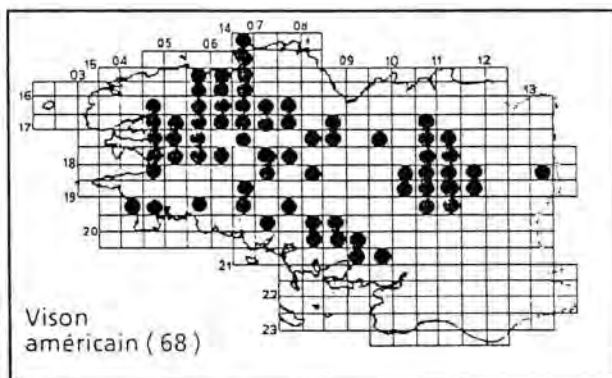


Lionel Latontaine

l'écho de carnages imputés aux visons dans différents établissements, élevages avicoles, volières et autres parcs animaliers. Enfin, conséquence annexe de l'ouragan qui a dévasté l'ouest de la France le 16 octobre 1987, 12 000 des quelque 40 000 visons de l'un des plus importants élevages morbihannais se sont échappés à la faveur de l'événement.

Indéniablement, on assiste depuis plusieurs années à une expansion à la fois numéri-

que et géographique du vison américain en Bretagne; force est de l'admettre, l'espèce fait désormais partie de notre faune sauvage. Elle a probablement colonisé la plupart des bassins versants de la région et, dans l'Atlas provisoire de répartition des mammifères sauvages de Bretagne, elle a déjà été notée sur au moins 68 cartes au 1/25 000. Enfin, en allant coloniser le milieu maritime, notre vison futé vient de franchir un nouveau pas dans son expansion écologique.



Reunig 1987

Lors de l'enquête pour l'atlas provisoire des mammifères sauvages de Bretagne, le vison d'Amérique, espèce échappée d'élevages, a été noté sur 68 cartes au 1/25 000.

Loutre ou vison ?

Bien qu'inattendu, le phénomène n'est en fait pas nouveau puisqu'il a déjà été décrit en Amérique du nord et en Ecosse. Le fait est cependant peu fréquent et n'a en fait jamais été signalé en France. Le vison n'est d'ailleurs pas le seul mammifère terrestre à s'aventurer dans le milieu marin : la loutre européenne montre également cette aptitude tandis que, parmi les rongeurs, le rat

surmulot est fréquemment observé sur le littoral et les îles et que le rat musqué commence à s'installer en milieu estuarien. C'est du littoral trégorrois que nous viennent ces nouvelles observations de visons côtiers. Mais il n'est bien entendu pas exclu que le vison ait réussi à s'implanter sur d'autres secteurs du littoral breton et il serait utile de l'y rechercher partout; toute information dans ce sens, même incertaine, sera la bienvenue.

C'est dans le contexte d'une série de prospections visant à préciser le statut histori-

que et actuel de la loutre sur les côtes de Bretagne que la trouvaille a été effectuée. Guy Joncour m'avait fait rencontrer un ancien piégeur qui chassa naguère la loutre et le phoque sur le littoral trégorrois. Dans l'un des secteurs de chasse qu'il avait signalé, nous allions trouver d'importantes accumulations de fientes fraîches

Lionel Lafontaine



Une accumulation de fientes entre les blocs d'un chaos rocheux.

sur deux îlots accessibles à basse mer; ces accumulations sont analogues à celles, connues sous le nom de *crotti*ers, que laisse la genette. Il n'est pas inutile de préciser ici les quelques différences subtiles permettant d'identifier une crotte de vison. Les mammalogistes sont unanimes à déceler dans l'épreinte de la loutre une odeur douce et vaguement épicée, tandis qu'elle est plus fétide dans le cas du vison. La crotte de vison est en général plus formée, longue et torsadée quand elle contient des poils ou des plumes, cylindrique et plus ramassée s'il s'agit de restes de poissons. L'épreinte de la loutre est généralement moins compacte et de forme plus irrégulière, mais, en dépit de tous ces critères, un doute peut parfois subsister. C'était le cas sur ces îlots de la côte trégorroise — correspondant par ailleurs de manière troublante aux sites précis qu'occupaient les loutres —, jusqu'à ce que plusieurs observations du vison lui-même permettent de lever l'incertitude.

Un ou plusieurs groupes ?

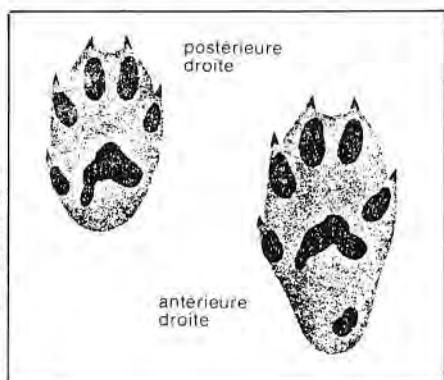
Par la suite, la découverte de deux autres sites est venue compléter les premières données. L'un est situé sur une île de taille plus importante, mais également accessible à marée basse et l'autre à l'embouchure d'une rivière côtière; ici, les visons ont aménagé des terriers de lapins dans une falaise surplombant la mer.



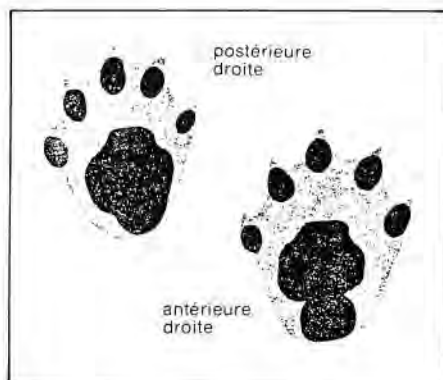
Lionel Lafontaine

Ici, les visons se sont installés dans des terriers de lapins creusés dans une microfalaïse maritime.

Delachaux & Niestlé 1974



Les traces du vison...



et celles de la loutre.

Les trois sites découverts en Trégor s'espacent sur plusieurs kilomètres de linéaire côtier. S'agit-il de groupes distincts ou d'un seul et même noyau susceptible d'effectuer d'importants déplacements ? A défaut de réponse immédiate, une étude menée en Ecosse peut apporter quelques éléments de réflexion : le radio-pistage de six visons côtiers a permis de mettre en évidence des territoires variant entre 750 et 1800 m de linéaire côtier, ce qui est beaucoup moins que pour les visons de rivière (une tendance analogue a été observée chez la loutre) ; par ailleurs, sur un total de 32 gîtes répertoriés, chaque mâle résident en utilisait 3 en moyenne contre 1,7 pour chaque femelle.

Un prédateur opportuniste

Le cantonnement des visons sur les îlots suscite quant à lui deux commentaires. D'abord, dans la limite des prospections réalisées jusqu'à présent, il ne s'agit que d'îlots accessibles à basse mer, c'est-à-dire à pied. Sous réserve de découvertes nouvelles en Bretagne, les îles permanen-

tes susceptibles d'héberger des colonies d'oiseaux marins et qui imposeraient aux visons un effort de nage à travers houle et courants, semblent donc à l'abri pour l'instant. En Suède cependant, les visons ont colonisé diverses îles de la côte ouest, causant ainsi des perturbations dans les colonies de sternes et de goélands. Néanmoins, Gerell rapporte que sur 2321 proies dénombrées dans des crottes de visons récoltées sur ces îles, les sternes ne sont apparues que deux fois et les goélands quarante fois. En second lieu, le cantonnement sur les îlots paraît s'accroître durant la saison estivale, peut-être en rapport avec la fréquentation touristique accrue sur le littoral.

L'analyse qualitative des restes de proies contenus dans une centaine de fientes de ces visons trégorrois confirme leur cantonnement dans le milieu maritime. Au menu figurent des invertébrés marins comme la moule et le crabe vert, mais aussi divers poissons littoraux : vieilles, mulots, motelles, chabots et surtout gobies dont l'importance numérique est peut-être due au fait qu'ils sont faciles à capturer dans les trous d'eau à basse mer. Quelques oiseaux et mammifères complètent l'éventail des

Proies		Ecosse (Cuthbert 1979)	Suède (Gerell 1968)
Mollusques	moules	5,7	0,1
	autres	2,5	0,1
Crustacés	crabes verts	33,3	19,5
	liges		7,8
	crevettes		1,1
	autres		1,9
Poissons	anguilles	5,0	1,5
	chabots		32,7
	vieilles		13,2
	lieux	4,4	
	salmonidés	2,5	
Oiseaux	indéterminés	16,3	6,4
	laridés	10,1	1,9
	sternes		0,1
	pétrels	1,9	
	oiseaux aquatiques		2,7
	passériformes	3,1	0,2
	indéterminés	0,6	1,2
Mammifères	campagnols	4,4	4,7
	mulots		0,2
	surmulots	1,9	0,1
	lapins	8,2	
	autres		4,3
Nombre de crottes analysées		78	1024
Nombre de proies identifiées		159	2321

Régime alimentaire de visons côtiers en Ecosse et en Suède

(les chiffres représentent, pour chaque région, les pourcentages par rapport au nombre total de proies)

proies : laridés, campagnol souterrain, mulot, surmulot et lapin de garenne.

Sans doute cette analyse est-elle insuffisante pour permettre d'établir le régime alimentaire véritable de cette population marginale ; il faudrait pour mieux faire analyser un échantillon plus important et estimer le poids des différentes catégories de proies consommées. Elle converge cependant avec les résultats de deux études analogues sur les côtes du nord de l'Europe. Elles confirment en effet que, dans le milieu maritime, le vison prélève à la fois des proies terrestres et aquatiques. Cela révèle un caractère plus généraliste et opportuniste que celui de la loutre qui, si l'on se base sur le nombre de proies, se focalise davantage sur les poissons.

Complément d'enquête exigé

Si l'on excepte les résultats de cette analyse, dont la portée reste somme toute limitée, le régime alimentaire du vison d'Amérique reste pratiquement inconnu en France : à ce stade il serait présomptueux de préjuger de son impact réel sur le milieu, et notamment sur la faune piscicole, les oiseaux et les élevages. On aurait donc tort de condamner cet animal sans instruire préalablement son procès. Les résultats d'une telle attitude pourraient se révéler plus pernicieux à court terme que l'introduction elle-même. En effet, suite à l'arrêté ministériel du 26 juin 1987 qui inclut le vison américain dans la liste des espèces

Vison d'Europe ou d'Amérique ? That is the question



François Chanudet

Vison d'Europe mâle capturé sur le Beau (Charente)
en août 1982

Le vison d'Europe (*Mustela lutreola*) est considéré comme une espèce distincte du vison d'Amérique (*Mustela vison*) dont il est question dans cet article. Cela dit, l'identification de ces deux animaux n'est pas chose facile, loin s'en faut ; les critères de morphologie externe qui sont censés permettre leur séparation sont rarement utilisables et perdent pratiquement toute valeur dans le cas — le plus fréquent — d'une observation fugitive dans la nature. La taille plus réduite, la lèvre supérieure blanche et l'absence de tache pectorale du vison européen ne sont en effet pas toujours faciles à apprécier. En fin de compte, seul le recours aux caractères squelettiques crâniens et den-

taires peut permettre de se forger une certitude en la matière.

On comprendra donc dans ces conditions que les spécialistes soient on ne peut plus prudents et ne retiennent que les observations dûment authentifiées. Cela explique pour partie le nombre dérisoire de données concernant le vison d'Europe. Une note de 1966 (Penn ar Bed n° 44) faisant le point sur la question pour l'ouest de la France concluait déjà à sa raréfaction, en raison notamment de la concurrence supposée avec les visons américains échappés des fermes d'élevage. La dernière donnée bretonne certaine concerne une femelle capturée dans les Côtes-du-Nord en... 1979.

chassables, ainsi qu'à la nouvelle législation sur le piégeage des prédateurs, la multiplication des campagnes dites de régulation serait probablement lourde de conséquences pour la faune sauvage fréquentant les mêmes milieux que le vison ; comment ne pas penser en particulier au vison d'Europe dont la distinction avec son cousin américain reste affaire de spécialistes.

Pour l'heure, faire respecter et renforcer la réglementation des élevages de visons, faire accroître la protection des installations avicoles et des piscicultures et pro-

céder à des études sérieuses concernant l'impact des visons dans le milieu naturel, telles sont les priorités que les pouvoirs publics devraient adopter sans attendre.

Lionel Lafontaine

Je remercie vivement Christine Paillard pour son aide précieuse dans la détermination des otolithes de poissons ; les oiseaux et les mammifères ont été identifiés respectivement au moyen de la clef de Day (1966) et de l'atlas de Debrot, Fivaz, Mermod & Weber, 1982.



Références

- Anonyme 1987. Atlas provisoire de répartition des mammifères sauvages de Bretagne. Reunig, diffusion : CPIE, 29190 Brasparts.
- Cuthbert J.H. 1979. Food studies of feral minks Scotland. *Fish management* 10, 17-25.
- Chanudet F., P.J.H. Van Bree & M.C. Saint-Girons 1966. Un mammifère peu connu de la faune de l'ouest : le vison. *Penn ar Bed* n°44, 188-190.
- Dunstone N. & J.D. Birks 1983. Activity budget and habitat usage by coastal-living minks. *Acta zool. Fennica* 174, 189-191.
- Gerell R. 1968. Food habits of the mink in Sweden. *Viltrevy* 5, 119-211.
- Hatler D.F. 1976. The coastal mink of Vancouver Island. Ph. D. thesis, University of British Columbia, Canada.
- Larsson E. 1965. Vildmink. *Sveriges Natur* 56, 8-13.
- Libois R.M., C. Hallet-Libois & L. Lafontaine 1987. Le régime de la loutre en Bretagne intérieure. *Terre et Vie* 42, 135-144.
- Sueur F. 1986. Présence du rat musqué en milieu estuarien. *Mammalia* 50, 408-409.
- Wise M.H. I.J. Linn & C.R. Kennedy 1981. A comparison of the feeding biology of mink and otter. *J. Zool. London* 195, 181-213.



Tête de vison d'Europe.

François Chanudet